

## Allier → Actualité

SOCIÉTÉ ■ Huitièmes rencontres de l'Observatoire départemental des violences intrafamiliales, hier, à Vichy

## Savoir recueillir la parole de l'enfant

L'Observatoire des violences intrafamiliales organisait, hier, à Vichy, des rencontres de professionnels sur le thème des violences sexuelles commises sur les enfants, alors que le conseil départemental entend mettre l'accent sur la formation.

Estelle Dissay

estelle.dissay@centrefrance.com

Onze intervenants, dont Édouard Durand, le co-président de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles (CIIVISE) présent en visio, ont pris part, hier, au centre omnisports, à Vichy, afin de participer aux huitièmes rencontres de l'Observatoire départemental des violences intrafamiliales.



ÉCHANGES. Onze intervenants ont pris la parole, hier, au centre omnisports, comme Christiane Ferrandon, directrice de l'association Justice et Citoyenneté 03. PHOTO DOMINIQUE PARAT

Plus de 200 professionnels inscrits

Des rencontres axées sur les violences à caractère sexuel, auxquelles plus de deux cents professionnels (éducateurs, puéricultrices,

assistants sociaux, assistants familiaux...) étaient inscrits. Le conseil départemental de l'Allier a été le premier en milieu rural à s'engager dans la lutte contre les violences faites aux femmes en créant un observatoire en 2013. Son champ de compétence s'est étendu aux violences intrafamiliales en 2020, le Département souhaitant

renforcer ses actions sur ce point. « On va mener, au sein de la collectivité mais aussi probablement en inter-institutionnel, un travail concernant la formation des professionnels sur cette thématique de façon à permettre à l'enfant de parler et révéler les abus sexuels, a expliqué Marie-Pierre Velut, animatrice de l'Observatoire des

violences intrafamiliales, hier, lors d'une conférence de presse. On va s'appuyer sur le livret de la CIIVISE, car il amène des exemples concrets de questions que l'on peut poser ou non. »

Si aucune statistique ne remonte des travaux de l'Observatoire départemental sur le nombre de faits pouvant être commis sur le territoire, un Fran-

çais sur dix dit avoir été victime de violences sexuelles de la part d'un proche durant son enfance, selon une enquête Ipsos pour l'association Face à l'inceste. « C'est un chiffre qui parle tout autant, estime Marie-Pierre Velut. Cela signifie qu'on a tous autour de nous une personne qui a été victime ou qui est victime. »

Vice-procureur du tribunal de Cusset, Marie-Laure Gauliard a évoqué le traitement judiciaire de ces affaires. « Je crois qu'il y a une vraie difficulté, pour un adulte, d'entendre ce qui est insupportable. Aux Assises, ce sont des procès très émouvants et éprouvants et, quelques fois, l'adulte n'entend pas. J'ai le souvenir d'un gosse qui disait : "Moi, je ne peux pas en parler car ma mère ne s'en remettrait pas". Cela dit toute la difficulté d'un adulte à entendre ce que l'enfant a tellement de mal à dire. L'enfant, lui, sait que cela va choquer. »

## Auditions Mélanie

Depuis 2001, les auditions Mélanie permettent aux enquêteurs de recueillir la parole des mineurs dans des salles amé-

nagées avec du matériel d'enregistrement, afin que les victimes présumées n'aient pas à redonner au cours du procès les détails des violences subies. Le département possède trois espaces dédiés pour ces auditions de mineurs. « Ce dispositif pourrait être utilisé davantage », estime Marie-Laure Gauliard.

Et si les victimes brisent difficilement le silence, la loi est claire. Lorsqu'un adulte a connaissance d'un abus sexuel sur un mineur, elle fait obligation à cette personne de le dénoncer, soit à la justice, à la police ou la gendarmerie, soit à l'autorité administrative comme une assistante sociale. « C'est une obligation légale pour tout citoyen qui a connaissance d'une agression sexuelle sur un mineur, comme sur une personne vulnérable, a rappelé Marie-Laure Gauliard. On peut être puni jusqu'à trois ans de prison, si on ne le fait pas. » ■

➔ **Numéro 119.** Gratuit, ce numéro national est dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être. Il est joignable tous les jours, même la nuit.

VICHY ■ Lutherie et archeterie, une vente aux enchères de prestige

## Un violoncelle estimé à 200.000 euros

Depuis hier et jusqu'à demain, Vichy enchères organise une vente de prestige d'instruments au quatuor, rassemblant au total près de 1.200 lots.

Encore une fois, de belles pièces seront présentées, dont un violoncelle de Jean-Baptiste Vuillaume, estimé à 200.000 euros. Considéré comme le plus grand luthier du XIX<sup>e</sup> siècle, Jean-Baptiste Vuillaume a fabriqué ce violoncelle à Paris dans les années 1840-1845. Juste au moment où il rencontrait un franc succès en Europe. Par la suite, l'instrument a accompagné la carrière du grand musicien Jean-Michel Moulin, violoncelle solo de l'orchestre national de Lille.



VENTE. Lancée, hier, sous la direction du commissaire-priseur Etienne Laurent, elle va se poursuivre jusqu'à demain. PHOTO DOMINIQUE PARAT

que Peccatte, fait vers 1845-1850. Sa valeur est estimée entre 100.000 et 120.000 euros. Puis l'archet de violoncelle de Joseph Henry, réalisé vers 1855-1860 et signé « Henry à Paris ». Son estimation est comprise entre 30.000 et 40.000 euros.

Vichy enchères est une référence en matière d'ar-

chet. Un constat confirmé par le Parisien Li-Kung Kuo qui vient pour la troisième fois : « Il y a beaucoup de choses très intéressantes au niveau des archets, une spécificité de Vichy. Une bonne occasion pour essayer des modèles qu'on ne voit pas tous les jours. »

Jeudi, Vichy enchères rendra enfin hommage au

luthier français Jean Petittolas, avec la vente d'un violon et d'un alto, accompagnés d'un ensemble de modèles anciens de sa collection. ■

Mickael Charrondiere

➔ **Pratique.** Aujourd'hui et demain, expositions des instruments, de 9 h 30, à midi. Ventes à partir de 14 heures. Ouvert au public. Enchères en ligne sur [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com).

## EN BREF

## ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION ■

## Assemblée générale

L'association Enfance et familles d'adoption 03 se réunira en assemblée générale dimanche 4 décembre, à 11 heures, à la salle Edmond-Maupoil, à Monestier.

Au programme : assemblée générale ordinaire à 11 heures ; à 12 h 15, assemblée générale extraordinaire, échanges avec AFA 18 ; à 12 h 30, repas au Prieuré de Monestier ; à 14 h 30, intervention de Christophe Chesneau (EFA 27), sur la recherche des origines et les réseaux sociaux. ■

## SANITAIRE ET SOCIAL ■ Portes ouvertes à IRESSA Moulins

Pour faire découvrir les métiers du sanitaire et du social, Croix-Rouge Compétence de Moulins ouvre ses portes au public, samedi 3 décembre, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures. Une journée pour découvrir les locaux, situés 20, rue du Vert-Galant à Moulins, et les équipements au service des apprenants en formation, mais aussi pour rencontrer des apprenants et des formateurs. Présentation, visite et rencontres avec les élèves SMMS (Secrétaire médical et médico-social) de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 15 h 30. ■

## ACHAT SOLIDAIRE ■ Cartes de vœux de l'APF

Des personnes en situation de handicap, adhérents de l'APF France handicap du territoire Puy-de-Dôme/Allier, ont bénéficié d'ateliers manuels spécialement conçus pour leur permettre de réaliser des cartes de fin d'année destinées à la vente (cartes de Noël et cartes de vœux du Nouvel An). Une belle occasion de les laisser exprimer imagination et créativité, sous la bienveillance de bénévoles engagés.

Ces cartes seront en vente dès vendredi 2 décembre, au prix de 5 € le lot de 5, à l'accueil de la délégation, 17-19 place des Halles à Moulins, et à la boutique solidaire, 12, rue Denis-Papin à Yzeure, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

Les personnes souhaitant acheter des cartes mais dans l'impossibilité de se déplacer peuvent contacter la délégation au 04.70.48.13.60 ou par mail : [dd.03@apf.asso.fr](mailto:dd.03@apf.asso.fr)

Un achat solidaire qui permettra de valoriser des réalisations de personnes en situation de handicap tout en faisant connaître l'association et ses activités. L'argent récolté contribuera à financer les actions et activités de la délégation. ■

« Des modèles qu'on ne voit pas tous les jours »

Parmi les autres pièces de qualité, on peut citer l'archet de violon de Domini-